COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 7 MAI 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie - GROUTSCH Yannick – HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille-

Absents excusés: CHULER Valérie – LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique
Procuration : de Ladaique Anita à Husson Nadine

Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10

Secrétaire de séance : Gaehnke Denise

Délib. N° 2012/201

Objet : Approbation du compte rendu du 2 AVRIL 2012
-Vu le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 2 Avril 2012

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide

- Approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 2 Avril 2012

Unanimité

Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille -LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.
Absents excusés: CHULER Valérie-

Procuration :
Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise
Délib. N° 2012-202
Objet : Salle polyvalente des Talpré : choix des entreprises
-Vu le projet d'extension de la salle polyvalente des Talpré
- Vu les propositions de la commission d'appel d'offres réunie le 28 Mars et le 17 Avril 2012
-Vu le rapport de contrôle des offres présenté par l'Architecte Monsieur MOHORIC Jean-Louis
Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

- Fixe la liste définitive des titulaires des marchés de travaux comme suit :

N° Lot	LOTS	ENTREPRISES RETENUES	Montant proposé *Hors .taxe* sans Options	Options	Montant total *Hors taxe* RETENU	Montant total *T.T.C.*
1	GROS-OEUVRE- VRD - Option : Tranchée + fourreau pour nouveau branchement électrique B.T.	**CARDOT**			**93.850.76 €**	**112.245.51 €**
2	CHARPENTE BOIS	**LORSCHEIDER**	25.207.78 €		**25.207.78 €**	**30.148.50 €**
3	COUVERTURE TUILES- /ZINGUERIE	**LORSCHEIDER**	17.448.75 €		**17.448.75 €**	**20.868.70 €**
4	MENUISERIE EXTERIEURE – ALU – METALLERIE	**BRIOTET**	33.210.00 €		**33.210.00 €**	**39.719.16 €**
5	CLOISONS – ISOLATIONS FP - Option : faux-plafonds des vestiaires foot	**BATI-CONCEPT**	16.405.00 €	5.244.00 €	**21.649.00 €**	**25.892.20 €**
6	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	**PERRERO**	12.181.00 €		**12.181.00 €**	**14.568.48 €**
7	SOLS DURS	**GIL CARRELAGE**	13.500 .00 €		**13.500.00 €**	**16.146.00 €**
8	PEINTURE – NETTOYAGE - Option : Ravalement du bâtiment existant Nettoyage des vestiaires foot	**UGUR DENIZ**	18.478.50 €	5.400.00 € 480.00 €	**24.358.50 €**	**29.132.77 €**
9	CHAUFFAFE-VENTIL.– PLOMBERIE-SANITAIRE Option : Installation de robinets thermostatiques	**SGC WEBER**	19.269.35 €	1.671.52 €	**20.940.87 €**	**25.045.28 €**
10	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES **ENERGIE** Options : Alarme intrusion Remplacement équipements électriques existants des vestiaires foot Branchement électrique basse tension du bâtiment	**EIFFAGE-**	20.440.23 €	2.632.23 € 6.483.36 € 6.315.58 €	**35.871.40 €**	**42.902.19 €**
	▪ **TOTAL HORS OPTIONS …….. 265.046.27 €** ▪ **TOTAL OPTIONS …….. 33.171.79 €** ---------- ▪ **TOTAL H.T.AVEC OPTIONS … 298.218.06 €** ▪ **TOTAL T.T.C. …….** **356.668.79**		**265.046.27 €**	**33.171.79 €**	**298.218.06 €**	**356.668.79 €**

- Autorise le Maire à signer les marchés.

Unanimité

Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine – LADAIQUE Mireille -
Absents excusés: CHULER Valérie- LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.
Procuration : Ladaique Anita à Husson Nadine

Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise
Délib. N° 2012-203
Objet : Subventions et aides diverses aux associations
-Vu la délibération N° 95/105 fixant les modalités d'attribution des subventions
-Vu les dossiers de demande de subvention déposés par les associations locales ,
-Considérant les « caractéristiques propres à chaque association »

- la nature des activités assurées,
- le nombre d'adhérents,
- les efforts réalisés pour dégager des recettes,
- les engagements souscrits envers la commune

Le Maire entendu,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide
-Arrête le montant des subventions 2012 comme suit :
Associations locales

- Association Tennis club de Pange 1.150,00 €
- Association Judo Club de Pange 1.300,00 €
- Association Gycep 1.300,00 €
- Association Amicale rencontre et loisirs ARLP 1.150.00 €
- Association footbal club de Pange 1.150.00 €
- Association de la Chapelle et de l'Environnement de Domangeville 130,00 €
- Association MJC de Pange 200,00 €
- Association A.P.P.M.A. Pange – Sanry sur Nied 250,00 €
- **Autres associations**
- Association « une rose un espoir » 30 ,00 €
- Action humanitaire (1€ par habitant) 922,00 €
  50 % Médilor –
  25 %Restos du cœur
  25 % Ass. 1-2-3 soleil (enfants hospitalisés)
- Association ADPC57 à Rémilly (Secouristes) 120,00 €
- Conseil de Fabrique 200,00 €
- Clic de la Nied 150,00 €

Divers :

- Stages de judo pendant les vacances **d'avril : 2 jours, soit 16 heures non prises en compte dans le bilan annuel de la salle des fêtes.**

-Fixe à 12 € le prix horaire de location de la salle pour les associations et à 15 € pour les autres organismes.

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine – LADAIQUE Mireille

Absents excusés: CHULER Valérie- Ladaique Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Procuration : Ladaique Anita à Husson Nadine
Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise

Délib. N° 2012-204

Objet : Diagnostic éclairage public

Vu le projet de convention entre la commune et le bureau d'étude ALTESIO.

Considérant l'objectif de la commune de réaliser des économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public.

Le Conseil Municipal

- Approuve le projet de convention entre la commune et ALTESIO(1, rue des Anémones à Sainte Marie aux Chênes).

- Autorise le Maire à signer la convention.

Unanimité

Transmis le :

Affiché le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire.
Pange, le
Le Maire : Marc MAYOT

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine – LADAIQUE Mireille -
Absents excusés: CHULER Valérie- LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Procuration : Ladaique Anita à Husson Nadine
Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise
Délib. N° 2012-205
Objet : Création d'un bassin de rétention pour Mont Vellire .

Le Maire rappelle que la décision de réaliser un bassin de rétention des eaux pluviales du lotissement Mont Vellire avait été reportée pour 3 raisons :

- rejet des eaux pluviales du lotissement « Montséjour » à proximité du point de rejet des eaux pluviales de Mont Vellire
- de réaliser un bassin pour les eaux de Mont Vellire et de Montséjour,
- nécessité d'un contrôle préalable de certains raccordements du lotissement Montséjour (rejet d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales)
- problème foncier.

Suite à l'intervention de la Police des Eaux, une nouvelle étude est nécessaire.

Afin de limiter la dépense , il propose :

- de confier le contrôle des branchements au Syndicat d'assainissement COMOGYRE auquel la commune a adhéré en 2011.

- de confier l'étude à LVRD, 8, route de Sarrebruck (Montoy Flanville) pour un montant de 4.903,60 € TTC.

- de régler la question foncière dans le cadre de « l'aménagement foncier en cours dans la commune.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Accepte ce plan d'intervention sur le secteur de Mont.

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine -LADAIQUE Mireille -
Absents excusés: CHULER Valérie- LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Procuration : Ladaique Anita à Husson Nadine
Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise
Délib. N° 2012-206
Objet : Agence postale – Horaires d'ouverture
-Vu le départ de Mme Falzone à compter du 1er Avril 2012
- Vu les horaires provisoires mis en place par le Maire à compter de cette date (fermeture hebdomadaire le Vendredi)
Considérant que ces modifications maintiennent des heures d'ouverture suffisantes pour les usagers de l'agence postale communale

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
Fixe les horaires d'ouverture au public comme suit :

Lundi	de 17 H. à 19 H.
Mardi	de 10 H. à 12 H.
Mercredi	de 17 H. à 19 H.
Jeudi	de 10 H. à 12 H.
Samedi	de 10 H. A 12 H.

- Chaque jour 10 minutes supplémentaires seront décomptées comme temps de travail pour le transfert des données à la Poste.
- Une heure sera ajoutée chaque semaine pour le nettoyage des locaux de la poste.

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 7 MAI 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine – LADAIQUE Mireille -
Absents excusés: CHULER Valérie- LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Procuration : de Ladaique Anita à Husson Nadine
Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise

Objet : Vente d'un terrain communal de 20 ares (rue de Neuvic sur l'Isle)

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 7 MAI 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine – LADAIQUE Mireille -
Absents excusés: CHULER Valérie- LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Procuration : de Ladaique Anita à Husson Nadine

Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10

Secrétaire de séance : Gaehnke Denise

Délib. N° 2012-207
Objet : Vente de la Maison du Moulin
Vu l'état général de la maison communale, sise rue du Moulin .

Considérant le départ des différents locataire.

Le Maire entendu

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide
-de mettre en vente ce bien communal situé rue du Moulin, après estimation de sa valeur par le service des Domaines.

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

.

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LADAIQUE Mireille -
Absents excusés: CHULER Valérie- LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique
Procuration : de Ladaique Anita à Husson Nadine
Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise
Dél. N° 2012/
Objet : Echange de terrains

Le Maire rappelle que par délibération N° 2012/112 en date du 2 Avril , le conseil Municipal avait décidé

Le Conseil Municipal, vu l'estimation du Service des Domaines du
Après en avoir délibéré décide :

- que la commune échange avec …… un terrain d'une superficie de …… ares après arpentage cadastré …… dont elle est propriétaire en section ……. Ces ares sont situés en zone ……. Au POS. et ont pour valeur la somme de ……. € correspondant à un prix de …….. € l'are,

- que …….. échangent avec la commune un terrain dont ils sont propriétaires en section…….. d'une superficie de …… ares après arpentage cadastré …….. Ces …… ares sont situés en zone …… ….au POS et ont pour valeur la somme de ……. € correspondant à un prix de …….. € l'are ,

- que les frais d'arpentage et les honoraires du Notaire, seront à la charge de la commune,

- de charger Maître Catherine CLAUDEL, Notaire à Courcelles-Chaussy (Moselle, 1 all&e des Aubépines, d'établir l'acte notarié correspondant,

- de donner tous pouvoirs à Monsieur Mayot, Maire, à l'effet de signer tous actes authentiques et tous documents nécessaires à la réalisation de cet échange.

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

. Séance du 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN J.Paul - GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LADAIQUE Mireille.
Absents excusés: CHULER Valérie- LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Procuration : de Ladaique Anita à HUSSON Nadine.
Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise
Dél. N° 2012/208
Objet : Atribution d'une récompense

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Vote un crédit de 200 € à Ilora Gross en récompense des bons résultats obtenus lors des championnats de France Jeunes de Duathlon à Liévin (Pas de Calais) (la médaille de bronze en catégorie minime et le titre de championne de France par équipe).

Unanimité

Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

. Séance du 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie - GROUTSCH Yannick – HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille-

Absents excusés: CHULER Valérie – LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique
Procuration : de Ladaique Anita à Husson Nadine
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise

Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10

Délib. N° 2012/209
OBJET : Achat destructeurs d'insectes

-Vu le courrier en date du 16 Avril 2012, de Monsieur Zimmermann, Président de l'ARLP, sollicitant une aide pour l'achat d'un destructeur d'insectes, pour les festivités de la fête patronale .

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide

-d'acheter 1 destructeur d'insectes pour un montant de 634,68 €.

unanimité

Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

. Séance du 7 Mai 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Mai 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie - GROUTSCH Yannick – HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille-

Absents excusés: CHULER Valérie – LADAIQUE Anita – LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique
Procuration : de Ladaique Anita à Husson Nadine
Secrétaire de séance : Gaehnke Denise

Conseillers en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10

Délib. N° 2012/210

Objet : Prise en charge d'une formation au permis de conduire Poids Lourds

-Vu la demande présentée par Monsieur Cédric ROBERT, agent occupant un emploi aidé pour une formation au permis de conduire poids lourds aidé.

- Vu l'accord intervenu avec le Pôle Emploi.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide la prise en charge du coût de formation au permis de conduire poids lourds de Monsieur Cédric ROBERT (50% pour le premier contrat d'une durée de 6 mois) (50 % pour le second contrat de 6 mois.)

unanimité

Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot